

# ÉTUDES SUR DES CARREAUX VERNISSÉS

## I

### LES CARREAUX VERNISSÉS DE CITEAUX

par Frère Marcel LEBEAU

Des constructions de l'abbaye antérieures au xviii<sup>e</sup> siècle, il ne reste aujourd'hui que deux bâtiments, dont l'ancienne bibliothèque, avec la galerie de cloître qui en fait partie.

Certains des *scriptoria* situés de plain-pied avec le cloître possèdent encore leur carrelage d'origine, très simple, fait de briques noires et jaunes, dessinant des motifs losangés (pl. I, fig. 1). Des carreaux historiés avaient d'autre part été réemployés pour décorer certains appuis de fenêtre des *scriptoria* qui ont été détruits au début du siècle dernier (pl. V, fig. 3). Quelques autres ont échoué aux mains de collectionneurs. Mais on manquait de données précises sur les pavages existant à la Révolution.

En juin 1959, des fouilles furent entreprises afin de se rendre compte de ce qui restait des fondations et du sol de l'ancienne église et du grand cloître qui la jouxtait au sud. En 1960 enfin, un sondage était effectué sur l'emplacement de l'ancienne infirmerie dans le même but.

*Pavage de l'église.* — Terminée à la fin du xii<sup>e</sup> siècle, l'église était telle en 1789, mises à part quelques adjonctions de tombeaux, avec ou sans gisant, et les malencontreuses restaurations que lui fit subir dom Claude Vaussin, en 1666-1667<sup>1</sup>. La destruction de l'abbaye (1791-1800) une fois achevée, les matériaux et les déblais non réutilisés furent épandus sur ce qui pouvait rester des fondations. La nature du remblai varie évidemment beaucoup selon les points :

---

1. Manuscrit Baudot (Bibl. de l'abbaye de Citeaux), pp. 272 bis-290.

on y trouve de nombreux fragments de briques vernissées noires, vertes, grisâtres qui, comme on le sait, étaient fort employées dans la construction, ainsi que des carreaux ordinaires récents, hexagonaux, semblables aux tomettes utilisées en grand nombre jusqu'au siècle dernier comme revêtement de sol. Une fouille récente exécutée sur ce même cloître, à environ 30 mètres du tombeau d'Alain de Lille, a permis de mettre au jour des carreaux hexagonaux épais de 4 cm et à côtés chanfreinés, lesquels carreaux étaient encore en place sur leur chape de mortier rose.

Cette partie du cloître a été probablement refaite en totalité au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, car sous quatre couches successives de mortier reposant à même la glaise, il a été mis au jour des fragments et même plusieurs carreaux entiers du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> avec la devise *Quid est quod fuit*. De plus, comme il sera dit plus bas, plusieurs fragments de carreaux de ce genre furent retrouvés en place dans leur lit de mortier de chaux gris blanc.

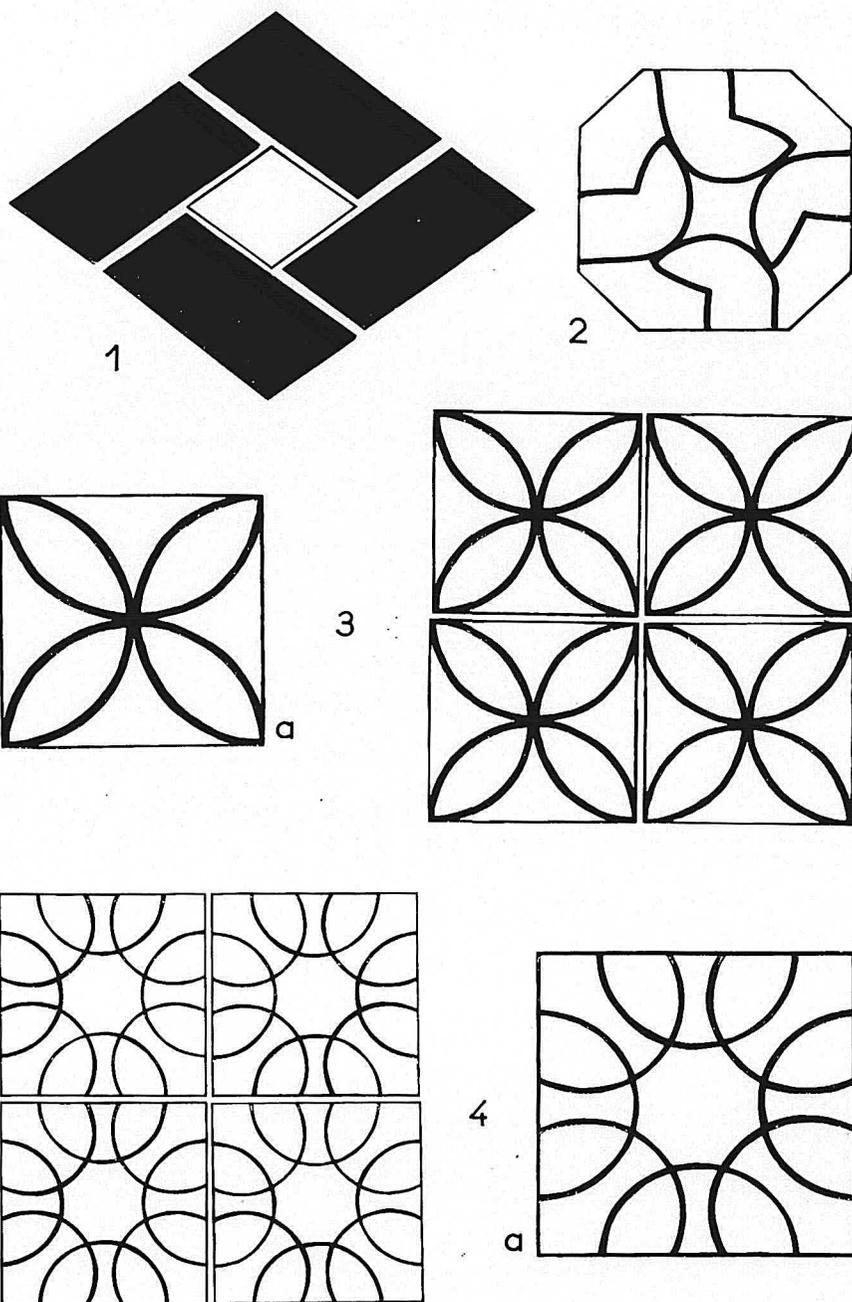
Pour autant que l'on puisse en juger d'après ces quelques fouilles, il semble que la partie de ce cloître la moins remaniée ait été celle située près du tombeau d'Alain de Lille, où la grosse majorité des carreaux retrouvés, de technique très fruste, comme il a été dit, portait une simple croix gravée.

Trois sondages, poussés à 1 m 10 de profondeur, l'un au milieu, les autres à cheval sur le mur sud de la nef, ont permis la mise au jour de fragments de carreaux vernissés de couleur verte. Il est permis de penser, vu le nombre des débris découverts, que ces carreaux constituaient le pavage primitif ; mais il serait toutefois téméraire de l'affirmer, malgré le très grand nombre de fragments trouvés dans les fouilles faites sur l'emplacement de l'église ; on doit dire par ailleurs que ces fouilles n'ont donné aucun résultat. Le style des carreaux en question est d'autre part très voisin d'autres carreaux du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle connus ailleurs.

Toutefois, Louis-Bénigne Baudot, au moment de la Révolution, signale la présence de carreaux à engobe incrusté, jaunes et bruns, portant la devise *Quid est quod fuit*. En effet, il mentionne l'existence de ces carreaux devant le tombeau des abbés, dans le grand cloître à gauche en descendant de l'église<sup>1</sup>. Les fouilles faites en cet endroit ont effectivement montré que de nombreux pavés placés au lieu désigné par Baudot avaient été arrachés, ayant sans doute été jugés en assez bon état pour pouvoir être utilisés à nouveau. Cependant, dans les déblais recouvrant cette partie du cloître, il a

---

1. Ms. Baudot, p. 94.



M. Amiot del.

Pl. I : ABBAYE N.-D. DE CITEAUX

Fig. 1. Ancienne Bibliothèque (encore en place).

Fig. 2-4 : Provenant d'un bâtiment situé à l'est de l'ancienne bibliothèque, et aujourd'hui détruit.

Fig. 3a-4a : Détail du motif des numéros 3-4. 1 / 4 grandeur naturelle.

été trouvé un certain nombre de fragments de carreaux avec la devise *Quid est quod fuit*, fragments du reste assez abîmés.

*Pavage du grand cloître* (au sud de l'église). — La fouille qui a livré les vestiges les plus intéressants a été effectuée dans l'angle formé par le mur sud de la nef et le mur ouest du bras sud du transept.

En dehors de la base d'un mur portant une brique vernissée jaune appartenant à la bordure de carrelage du cloître, une surface de plusieurs mètres de dallage en place était dégagée à 1 m de profondeur, ainsi que la pierre tombale de Jean Taillant, de Dijon, cellerier et cordonnier de l'abbaye, mort en 1557, et surtout le tombeau du Bienheureux Alain de Lille, mort en 1202<sup>1</sup>. A noter que ce bas de mur conservait encore des fragments de son enduit de chaux gris clair, recouvert de peinture rouge ocre en excellent état.

Les carreaux employés portent une simple croix gravée ; ils étaient vernissés noirs quoique, aujourd'hui, par suite de l'usure, le vernis ne soit bien souvent conservé que dans les creux. Ils sont d'une technique très fruste qui peut faire croire à des carreaux très anciens ; l'ensemble est fort endommagé.

D'autres carreaux disparates, et sans doute réemployés, se trouvaient dans ce pavement : trois exemplaires portent des bandes formées de demi cercles gravés en creux (pl. II, fig. 5), et un échantillon de carreau à engobe incrusté du xvi<sup>e</sup> siècle montre la devise *Quid est quod fuit* (pl. V, fig. 4). Cette devise fut celle de Guillaume le Fauconnier, abbé de Cîteaux de 1521 à 1540.

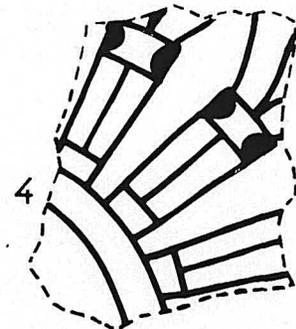
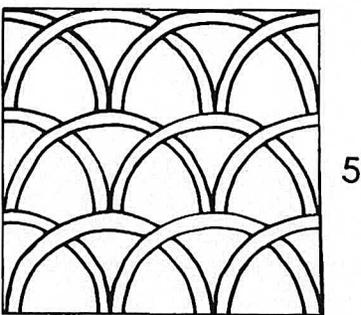
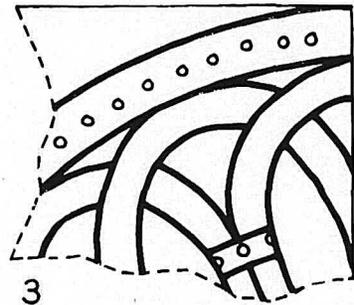
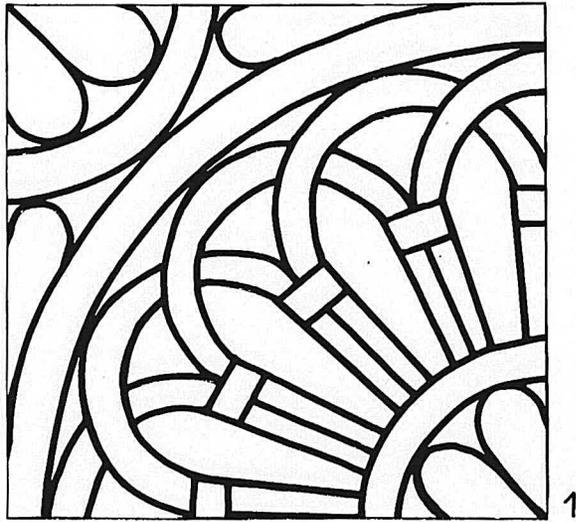
Une dernière fouille a été exécutée sur cette partie du cloître dite « de la lecture », longeant ce qui fut le bas-côté sud de l'église. Quelques fragments de carrelages aux armes de dom Pierre Nivelles, abbé de 1625 à 1635 (une tête de cerf avec une étoile à 5 branches entre les bois) ont été trouvés dans les déblais de l'époque révolutionnaire : on n'avait pas encore rencontré à Cîteaux de ces carreaux, mais seulement à Gilly-lès-Vougeot.

Un carreau ordinaire, hexagonal, découvert encore en place, quoique pulvérisé, montre qu'à la Révolution une bonne partie du cloître était pavée de cette façon.

On a aussi trouvé de nombreux fragments de carreaux vernissés à la devise de Guillaume le Fauconnier.

Reste maintenant la question de la datation. Un sondage sur le grand cloître, le long de la nef, a permis la découverte d'une chape de ciment rose encore intact et portant la trace d'un carrelage arra-

1. FR. M. LEBEAU, *Découverte du tombeau du Bienheureux Alain de Lille* (*Collectanea ordinis Cisterciensium reformatorum*, t. XXIII, 1961, p. 254-260).



PL. II : ABBAYE N.-D. DE CITEAUX

*M. Amiot del*

Fig. 1 : Carreau en provenance du château de Bonnencontre (à titre de comparaison). Des fragments de carreaux donnant ce même motif ont été retrouvés à Cîteaux.

Fig. 2 à 4 : Provenant d'un bâtiment situé à l'est de l'ancienne bibliothèque, et aujourd'hui détruit.

Fig. 5 : Grand cloître, trouvé encore en place mais en fragments (1 / 4 grandeur naturelle).

ché peut-être au moment de la Révolution. Cette chape en recouvrait une autre, de mortier de chaux gris blanc, celui-ci contenant un fragment de carreau à devise *Quid est quod fuit*, indice certain d'un carrelage antérieur à celui existant en 1789. Le même sondage mit au jour une tombe, dont la dalle complètement délitée put être enlevée à la pelle. Cette tombe contenait, outre quantité d'ossements épars (peut-être indice d'une violation), de nombreux fragments de carreaux, dont trois entiers, l'un portant une fleur de laquelle part une spirale (pl. III, fig. 4), un autre orné d'une figure d'animal, le dernier — du reste très usé — marqué de la devise *Quid est quod fuit*.

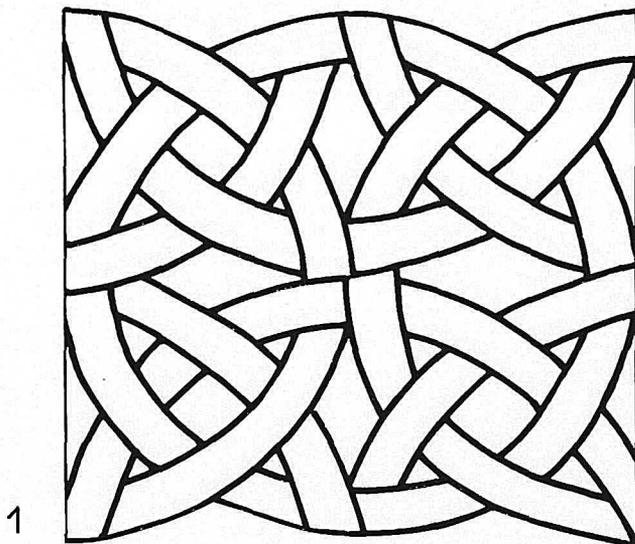
A l'une des extrémités de cette fouille, au bas de ce qui fut le mur du bas-côté sud de l'église, fut découvert le drain d'assainissement dont il sera question plus bas. Entre ce mur et le drain se trouvait une petite tranchée large de 50 à 60 cm, profonde de 40, et comblée entièrement avec des matières semblant avoir passé par un feu violent : tessons de poteries, tuiles plates, bois carbonisé, débris de pierres et de carrelages.

Quant aux pavés du cloître portant une simple croix gravée, ils pourraient être — de l'avis de M. Pierre Quarré, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Dijon, qui les a examinés — un réemploi.

La même fouille a mis en évidence un système de drains d'assainissement en grosses briques de construction (34 × 18 × 7 cm) portant pour la plupart des traces de vernis gris, jaune, vert foncé, ainsi que des restes de ciment : il s'agit d'un réemploi. J'ai, du reste, retrouvé ce drain, avec embranchement se dirigeant sur le préau, dans toutes les fouilles que j'ai pratiquées dans cette partie du cloître : ce qui laisse supposer un système complet d'assainissement.

*Pavages des bâtiments qui prolongeaient à l'est la bibliothèque.* — Lors de la démolition d'un bâtiment construit au siècle dernier et qui prolongeait directement l'ancienne bibliothèque à l'est, il fut trouvé dans les murs des carreaux vernissés à motifs plus ou moins inspirés par l'architecture (pl. II, fig. 2-4). Ces motifs rappellent beaucoup certaines miniatures de Cîteaux, ou peut-être plus encore celles de Clairvaux. Certains de ces carreaux ne devaient d'ailleurs pas faire partie d'un pavement, mais d'un revêtement mural. L'un d'entre eux, en effet, de forme octogonale, conserve encore deux pattes de scellement (pl. I, fig. 2).

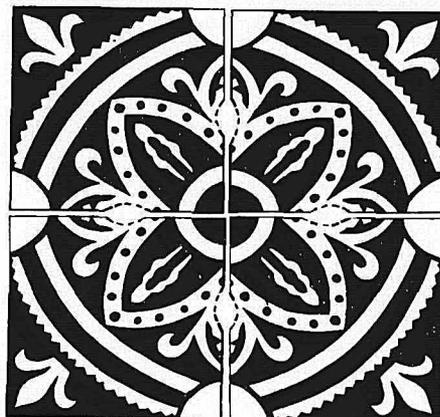
Enfin, dans l'alignement du pignon de la bibliothèque, à 12 m en direction du sud, s'étendait jusqu'en 1801, un vaste bâtiment long de 180 pieds et large de 60, jouant le rôle d'infirmerie. Baudot en laisse une description détaillée dans son manuscrit (p. 311). Construit vers 1300, il est très vite désigné sous le nom de « Salle



1



2



3



4

*M. Amiot del.*

PL. III : ABBAYE N.-D. DE CITEAUX

Fig. 1 : Provenant d'un bâtiment situé à l'est de l'ancienne bibliothèque, aujourd'hui détruit.

Fig. 2 : Trouvé en fragments sous l'ancienne salle des morts.

Fig. 3 et 4 : Provenant du remblai d'une tombe du grand cloître.

Fig. 1, 2a, 3, 4 : 1/4 grandeur naturelle.

des morts » parce qu'il possédait une cellule destinée aux toilettes funèbres. C'était d'ailleurs le seul endroit du monastère où cette toilette était permise. Sous 1 m 30 de remblai, le carrelage, très simple mais en très mauvais état, fut retrouvé : il s'agissait de carreaux de grande taille ( $19 \times 19 \times 4$  cm) sans ornementation, à section trapézoïdale, de technique très fruste qu'on aurait pu considérer comme ancienne. En réalité, d'après les fragments qui ont pu être datés et qui lui servaient d'assise, cet ensemble de carrelage ne semble pas remonter au-delà du  $xvi^e$  siècle. Le pavage reposait sur une épaisse couche de remblai composé en grande partie de fragments de carreaux historiés vernissés (pl. IV, pl. V, fig. 1 et 2). Un drain d'assainissement était lui aussi rempli de ces carreaux, dont on trouvera plus loin la description détaillée.

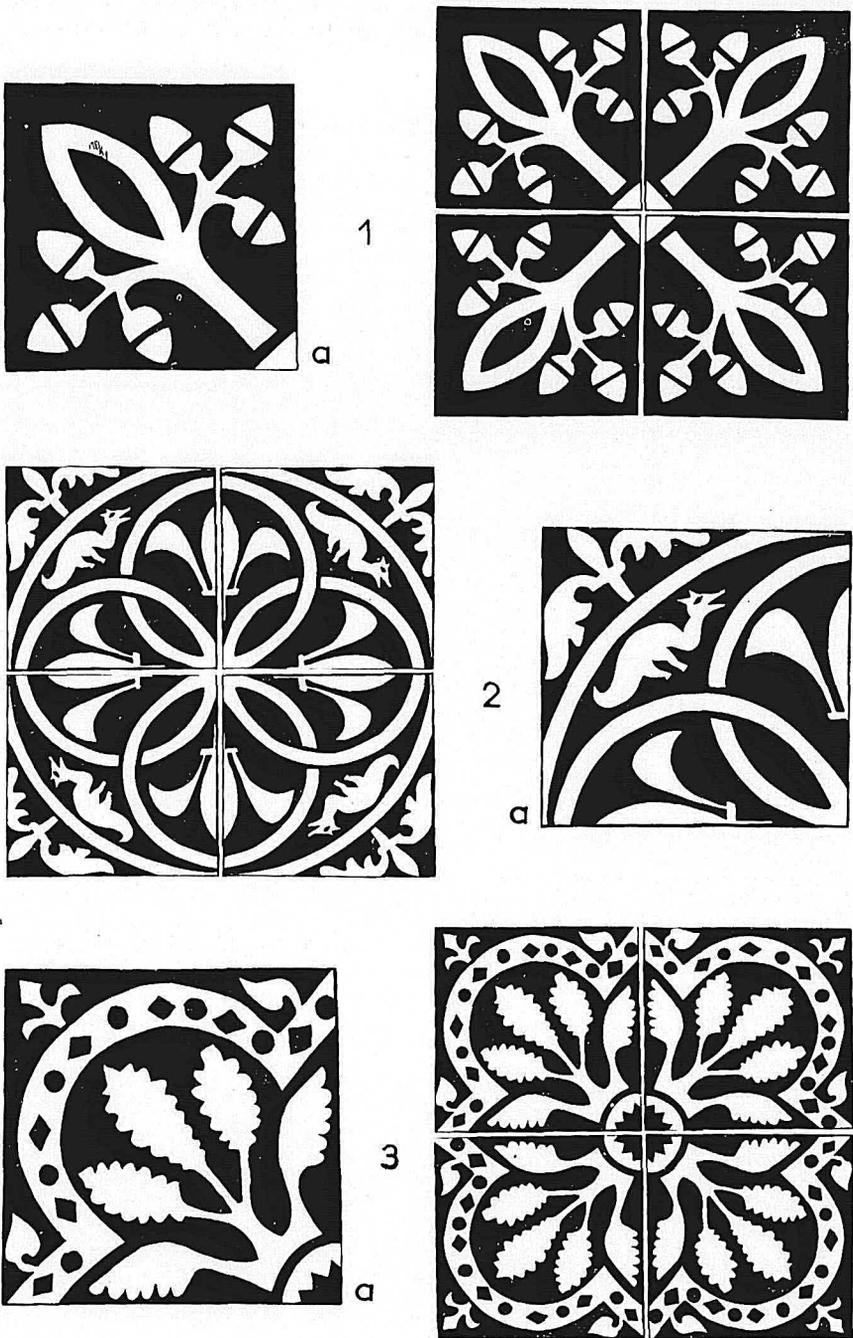
*Provenance et datation.* — Si certains pavages ont été commandés à l'extérieur, d'autres ont sans doute été fabriqués à l'abbaye : au cours des fouilles, il a été trouvé, dans les déblais datant de l'époque révolutionnaire, des morceaux informes de briques ou de pierres enduits de vernis. On peut se demander si ces fragments vernissés ne proviennent pas d'un four à briques que les moines auraient possédé. Au sujet de la provenance de ces carrelages vernissés, les comptes de l'abbaye de Cîteaux, qui nous sont parvenus (et se trouvent actuellement aux Archives de la Côte-d'Or), ne nous apprenant rien, nous en sommes donc réduits aux conjectures.

Reste le problème de la datation. Dans les carreaux à dater des  $xii^e$  et  $xiii^e$  siècles, les motifs sont assez grossiers et se bornent la plupart du temps à des représentations géométriques, surtout cercles ou courbes diverses qui se recourent. Aux  $xiv^e$  et  $xv^e$  siècle, le feuillage apparaît, le style est plus recherché, les dessins moins lourds, plus déliés qu'aux siècles précédents, et souvent constitués de plusieurs carreaux assemblés (ensembles de quatre à Cîteaux). Quant au  $xvi^e$  siècle, il montre l'exagération de cette tendance au détriment de la sobriété.

### *Description systématique*

Sauf, mention spéciale, tous les pavés sont de forme carrée.

1° *Carreaux sans ornementation.* — En forme de parallélogramme ( $10 \times 21$  cm) à engobe noir, et de losange ( $11 \times 11$  cm) à engobe jaune. Quatre carreaux noirs encadrant un carreau jaune forment un motif losangique de 31 cm de côté. *Scriptoria* de l'ancienne bibliothèque (pl. I, fig. 1).



*M. Amiot del*

PL. IV : ABBAYE N.-D. DE GITEAUX

Fig. 1 et 2 : trouvés en remblai sous l'ancienne salle des morts.  
 Fig. 2a : Proviens du remblai d'une tombe du grand cloître,  
 Fig. 1a, 2a, 3a : 1/4 grandeur naturelle.

— à vernis vert (à base de cuivre). La taille n'a pu être déterminée. En provenance de l'église.

2° *Carreaux à motifs gravés*. — Deux lignes en croix, joignant les milieux des côtés (17 cm). Engobe noir, grand cloître.

— quatre cercles non tangents (13 cm), occupant chacun un des quarts du pavé. Engobe brun. Grand cloître. Des motifs très voisins se rencontrent à Fontenay <sup>1</sup> ;

— trois rangées superposées de deux demi-cercles et deux quarts de cercle, ces derniers formant la jonction avec le pavé voisin (15 cm). Engobe brun. Grand cloître (pl. I, fig. 5) ;

— quatre demi-cercles tangents deux à deux au centre du pavé (13 cm). Engobe brun. Bâtiment situé à l'est de l'ancienne bibliothèque (pl. I, fig. 3) ;

— huit demi-cercles non tangents, centrés sur le milieu des côtés ou les sommets du carreau, alternativement (15 cm). Engobe brun. Bâtiment situé à l'est de l'ancienne bibliothèque (pl. I, fig. 4).

Les quatre carreaux suivants, très fragmentaires, sont facilement interprétables si on les compare à un pavé du château de Bonnencontre, lui en très bon état, conservé au Musée archéologique de Dijon (pl. II, fig. 1). Le motif complet était formé de quatre carreaux : au centre, une rosace composée de huit pétales, séparée par une bande circulaire d'une grande frise, elle aussi circulaire, inspirée de motifs architecturaux. Deux suites entrelacées de huit arcades, où l'on distingue facilement l'arc roman reposant à ses deux extrémités sur des chapiteaux qui couronnent des colonnes géminées. Une autre bande limite le motif à sa partie supérieure. Les angles de cet assemblage sont occupés par le quart d'une rosace analogue à la rosace centrale.

A Cîteaux ce motif a été abondamment utilisé, avec toutefois des variantes dans l'ornementation, constituée la plupart du temps par de petits cercles imprimés à l'aide d'un tube. Tous les exemplaires proviennent du bâtiment situé à l'est de l'ancienne bibliothèque et actuellement détruit.

— Même modèle qu'à Bonnencontre, autant que les débris permettent d'en juger. Engobe brun.

— L'angle externe est conservé, les surfaces triangulaires laissées comprises entre deux arcs consécutifs portent quatre cercles. Engobe brun (pl. II, fig. 2).

— La bande externe est ornée de petits cercles, de même que les chapiteaux ; il ne semble pas y avoir de rosace dans l'angle. Engobe brun (pl. II, fig. 3).

1. *Catalogue du Musée archéologique de Dijon*, n° 1307, carreaux 1, 5 et 6.



1

a



3

2



4

a



PL. V : ABBAYE N.-D. DE CITEAUX

Fig. 1 et 2 : Trouvés en fragments sous l'ancienne salle des morts.

Fig. 3 : Fenêtre d'un scriptoria de l'ancienne bibliothèque (trouvée en place : réemploi).

Fig. 4 : Provenant du grand cloître.

Fig. 1a, 2a, 3a, 4a : 1/4 grandeur naturelle.

— Chapiteaux portant deux empreintes en forme de demi-cercle. Pas de rosace centrale. Vernis vert (pl. II, fig. 4).

— Pavé de grande taille (27,5 × 26,5 cm), les deux plus grands côtés sont découpés et semblent destinés à s'imbriquer dans des pavés complémentaires. Mais ceux-ci n'ont pas été retrouvés. L'ornementation est formée par un entrelac de bandes, l'une circulaire, quatre autres en demi-cercles tangents deux à deux au centre du pavé, les quatre dernières, en quarts de cercle, complètent la symétrie du motif. Engobe brun. Bâtiment situé à l'est de l'ancienne bibliothèque (pl. III, fig. 1).

— Pavé de forme octogonale. La juxtaposition de quatre motifs semblables coudés y forme une sorte de croix (13 cm). Engobe brun. Bâtiment à l'est de l'ancienne bibliothèque (pl. I, fig. 2).

3° *Carreaux polychromes, à engobe brun incrusté (les dessins se détachent en jaune)*. — Plus d'une dizaine de motifs ont été laissés de côté et ne sont ni décrits ni figurés, car trop incomplets. On y retrouve les éléments classiques : bandes plus ou moins entrelacées, feuillages, fleurs de lys. Quant à ceux qui ont été retenus, nous ne reviendrons pas sur leur datation. Je me suis contenté de les classer dans ce que je pense être l'ordre chronologique. Sauf mention spéciale, ils proviennent de la salle des morts.

— Trois bandes en zigzag, formant trois chevrons chacune (15 cm). E. Bergeret signale le même motif au château d'Argilly<sup>1</sup>. La taille est toutefois plus faible (13 cm). C'est le cas aussi d'un carreau de Fontenay (*Catalogue*, p. 245, n° 1307, carreau 29).

— Une molette d'éperon (?) ou étoile à huit branches centrée (11 cm). Figuré dans Bergeret (p. 18, pl. 15, fig. 68).

— Un chêne très schématisé, portant six glands. Le motif complet comprend quatre pavés (14 cm) (pl. IV, fig. 1).

— Tige feuille enroulée en spirale. L'extrémité porte une fleur à six pétales qui forme le centre de la spire. Un quart de cercle en bordure semble indiquer que le motif comprenait quatre carreaux. Feuillage formant fleuron à l'angle externe (14 cm). Le même motif se retrouve à Fontenay (*Catalogue*, n° 1306, carreau n° 12 et 23).

— Motif formé de quatre pavés : un cercle au centre sur lequel s'appuie une frise formée d'ogives alternant avec des feuillages aux fleurs de lys (?). Elle est limitée à sa partie supérieure par deux bandes concentriques, le plus externe étant denté. Les angles sont occupés par des fleurs de lys. Quatre demi-cercles, aux quatre points cardinaux, interrompent les deux bandes externes, et font le raccord avec les motifs voisins (15 cm) (pl. III, fig. 2).

1. *L'atelier d'Argilly sous les ducs de Bourgogne (Mém. de la Soc. hist. et arch. de Beaune, 1899, p. 13, pl. 5, fig. 35.*

— Cinq feuilles de chêne formant bouquet s'appuient sur un quart de cercle denté sur son bord interne. Une bande en forme d'oméga majuscule les encadre. Elle est décorée d'une alternance de ronds et de losanges, et porte deux feuilles à ses extrémités. Une fleur de lys forme fleuron dans l'angle externe (16 cm) (pl. IV, fig. 3).

— Carreau coupé en diagonale par une bande. L'une des moitiés porte un motif végétal : branches de lierre (?) divergeant à partir d'un tronc commun ; l'autre deux oiseaux dos à dos mais se regardant et encadrés de feuillage (14,5 cm) (pl. III, fig. 3). Le même motif se retrouve à Fontenay (*Catalogue*, p. 243, n° 1306, carreau 20).

— Motif formé de quatre pavés. Dans un grand cercle, quatre cercles plus petits entrelacés contiennent une fleur de lys. Un animal mythique occupe l'intervalle laissé libre entre le grand et les petits cercles. Fleurons formés d'une fleur de lys dont les branches latérales sont découpées en feuillage (15 cm) (pl. IV, fig. 2).

— Fleur de lys encadrée de deux feuilles, surmontant une bande placée en diagonale (16 cm) (pl. V, fig. 2).

— Même disposition, mais chaque compartiment est orné de feuillage (16 cm). Ensemble de quatre pavés (pl. V, fig. 1).

— Un quart de cercle encadre une branche feuillue enroulée en volute (16 cm).

— Motif rappelant celui de la fig. 3, pl. III. Mais la technique est plus sûre et le motif, principalement le feuillage, s'est compliqué (15 cm). Figuré dans Bergeret (p. 15, pl. 11, fig. 50) comme provenant de Beaune.

— Quatre arcs entrecroisés encadrant la devise DIRE en lettres gothiques (11 cm). Embrasure de fenêtre de l'ancienne bibliothèque. Figuré dans Bergeret (p. 18, pl. 16, fig. 73) comme provenant du château de Gilly-les-Vougeot, qui était alors propriété de l'abbaye.

— Ensemble de quatre carreaux. La devise disposée en quart de cercle isolé dans l'angle externe de chaque pavé un oiseau en vol, encadré par des feuillages, dont une branche de chêne. Au centre, un autre oiseau survole un lion passant, couronné (16 cm). Embrasure de fenêtre de l'ancienne bibliothèque. Il s'agit d'un réemploi.

— Ensemble de quatre carreaux. La devise *Quid est quod fuit* se répète quatre fois, formant un cercle. Une frise de huit fleurs de lys ceinture un petit cercle central. Le dessus principal représente des crosses (?) stylisées, décorées de feuillages et réunies deux à deux par un cordon terminé par deux glands. Dans les angles externes, feuillages formant fleuron (17 cm). Église, grand cloître (réemploi) (pl. V, fig. 4). Figuré avec quelques inexactitudes dans Bergeret (p. 53, pl. 60, fig. 213) comme provenant de Noiron-sous-Gevrey. Il y a quelques années, tout un ensemble de carreaux de ce

genre a été retrouvé à La Chapelle-Saint-Luc près de Troyes en Champagne.

Au total, plus de trente motifs différents de carrelages ont été mis au jour au cours des fouilles, très fragmentés, hélas, pour la presque totalité. Leur conservation a pu être assurée grâce à une mise en panneaux, où ils ont été classés approximativement par dates.

Il est évidemment impossible de connaître leur provenance et leur emplacement d'origine dans les divers bâtiments de l'abbaye.

Quoi qu'il en soit, il semble que ces fouilles ont donné une idée assez complète des divers carrelages employés à Cîteaux du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Si l'on compare les carreaux mis au jour à Cîteaux et ceux découverts dans d'autres abbayes de l'Ordre : Trois-Fontaines, L'Amour-Dieu ou même Igny (Marne), on constate dans les premiers une grande diversité, certes, mais également une plus grande simplicité. Je n'ai, en effet, jamais trouvé à Cîteaux de cavaliers sonnant de l'oliphant, de tours, ni de scènes de chasse.

On a trouvé en 1961, au cours des fouilles de l'abbaye de Lusselle (Haut-Rhin), des carreaux vernissés à décors floraux identiques à ceux que l'on a mis au jour à Cîteaux. Il ne semble donc pas que l'on puisse classer les types de carreaux par régions ; le même dessin devait se reproduire dans diverses abbayes.

## II

### LES CARREAUX VERNISSÉS DU CHATEAU DU ROY A SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE

par MM. M. AMIOT et P. RABIER

Des fouilles effectuées par l'un de nous au lieu-dit « les Buttes », sur une petite éminence qui domine le bras de la Vingeanne localement appelé la Chaudronnière, tout à côté du moulin, ont fourni un grand nombre de pavés vernissés à engobe incrusté, d'une facture très homogène. Il ne reste à l'heure actuelle plus rien en surface mais la base d'un mur en gros appareil a été mise à jour. Elle forme un angle assez ouvert, qui semble correspondre au plan d'une bâtisse

figurant sous le nom de « Château du Roy » sur un lever du XVIII<sup>e</sup> siècle, conservé aux Archives départementales de la Côte-d'Or.

Cette dénomination est d'ailleurs relativement récente. Le commandant Fournier a identifié, avec une argumentation très solide, ce « Château du Roy » avec la « Vieille Seigneurie » ducale (1252-1477), réunie aux terres de la couronne par Louis XI. Elle prend le nom de « Seigneurie de la Halle » ou « des Halles » vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et c'est sous cette appellation qu'on la trouve mentionnée chez la plupart des auteurs, mais avec une localisation inexacte.

Diverses pièces des Archives départementales dépouillées par le commandant Fournier nous donnent des renseignements précis sur l'état des lieux à divers moments.

Une information du 11 février 1414, portant sur la valeur et les revenus de la forteresse, et établie pour le compte du duc Jean sans Peur, nous est connue par un extrait tiré en 1724 par la Chambre des Comptes de Bourgogne pour M<sup>me</sup> la présidente Legoux-Maillard.

« Est à mon dit Seigneur la forteresse, laquelle est fermée et close de murs et de fossés, et est en suffisant état...

» Devant la dite forteresse est la basse-cour avec un côté de murs à créneaux, et d'autre part au côté venant sur la rivière de palis de bois...

» Au dit lieu, un moulin sur la rivière de Vingeanne assis dessous le château... ».

Au dénombrement de 1469, prescrit par Charles le Téméraire, il est fait encore mention du château : « Saint-Seine-sur-Vingeanne ; il y a trois maisons fortes, la première est à Monsieur le Duc, qui guère ne vault... ».

Enfin en 1548, lors de la chevauchée faite pour reconnaître l'état des possessions royales, après une longue période de luttes frontalières, il est constaté que « le Châtel du Roy au dit Saint-Seine est totalement ruiné ».

Il est permis de penser que cette destruction date de 1513, bien qu'on ne puisse en faire une certitude.

L'abbé Jules Thomas, dans son livre sur « la délivrance de Dijon en 1513 » publie des extraits du Rapport officiel des capitaines bernois, fait à Mirebeau le 3 septembre 1513. Après avoir décrit le siège du château de Saint-Seine-la-Tour, il écrit :

« Dans un autre château, les Suisses trouvèrent quelques gardiens auxquels ils promirent bagues et vies sauvées. Pour empêcher les malheureux d'être égorgés, on dut les faire évader secrètement ; les chefs furent même obligés de simuler une alerte, afin d'attirer l'attention de leurs soldats ; ils placèrent eux-mêmes quelques hommes au château pour le garder, mais ceux qui furent désignés y mirent le feu et rejoignirent l'armée ».

Quoi qu'il en soit, ces diverses dates viennent confirmer ce que l'aspect des dessins pouvait laisser supposer : l'ensemble des carreaux, très homogène, a été fabriqué en une seule fois, et peut être daté du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. Nous avons pensé primitivement, que les blasons qui ornent certains pavés permettraient de situer de façon plus précise la date de fabrication. Mais il semble, malgré une ou deux concordances, qu'ils doivent être considérés comme des motifs purement décoratifs.

A leur sujet, un détail curieux est à noter : tous les animaux représentés, sauf un, regardent vers la droite, alors que l'inverse est le cas de loin le plus courant. Il est vraisemblable que le sculpteur a fabriqué sa matrice en figurant les motifs comme il avait l'habitude de les voir. Et à l'impression, ils se sont trouvés inversés.

### *Description systématique*

Les carreaux peuvent se répartir en carreaux unis d'encadrement, destinés à isoler certains motifs, et en carreaux historiés, ornés de motifs purement décoratifs, ou d'écus. Parmi ces derniers un ensemble de seize carreaux forme une grande rosace.

La taille est uniforme et de 12,2 à 12,6 cm, tous les carreaux présentant d'autre part une section trapézoïdale.

1. *Carreaux d'encadrement* à engobe noire (à base de manganèse). Certains sont fabriqués de façon à pouvoir se couper facilement suivant une diagonale (cf. III, pl. X, fig. 5).

2. *Carreaux historiés* à engobe blanche incrustée, portant un motif complet (dessin en brun et jaune).

Motifs purement décoratifs : — Carreau découpé en quatre carrés égaux par ses deux médianes. Les teintes alternent d'un quart à l'autre (pl. VI, fig. 1).

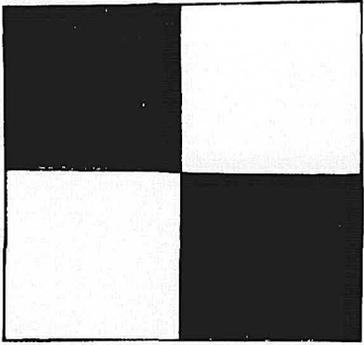
— Carreau découpé en treize à quatorze lignes de treize petits carrés, eux-mêmes divisés en deux triangles alternativement par l'une ou l'autre de leurs diagonales. Les couleurs alternent d'un triangle à l'autre (pl. VI, fig. 2).

— Carreau découpé en cinq bandes de trois carrés disposés en diagonales. Chaque carré est orné d'un motif, soit une fleur de lys, soit une fleur à cinq pétales, alternativement (pl. VI, fig. 3).

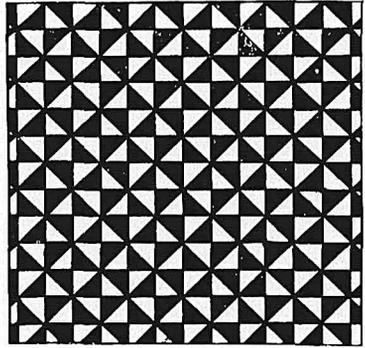
— Un cercle formé de quatre bandes parallèles, dans lequel s'entrelacent quatre demi-cercles et un carré formés de deux bandes seulement (pl. VI, fig. 4).

— Un cercle orné d'une fleur à six pétales (pl. VI, fig. 5).

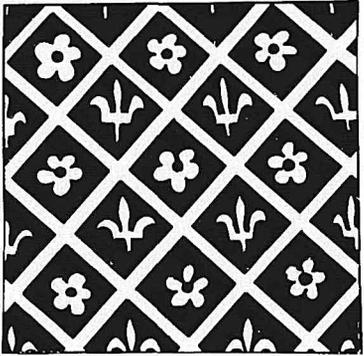
— Deux fleurs de lys et deux fleurs à six pétales, alternant dans chacun des angles du carreau (pl. VI, fig. 6).



1



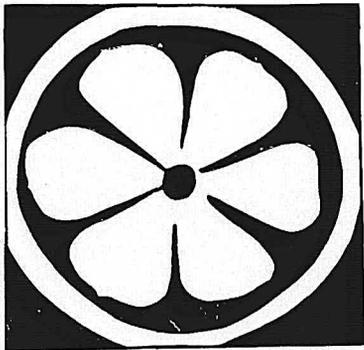
2



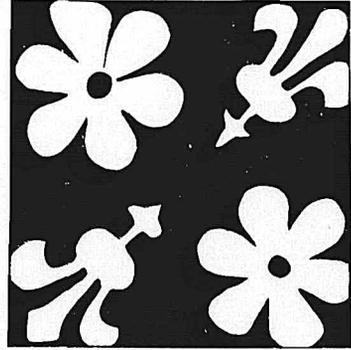
3



4



5



6

*M. Amiol del.*

PL. VI: CHATEAU DU ROY A SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE

(fig. 1-6, 1/3 grandeur naturelle)



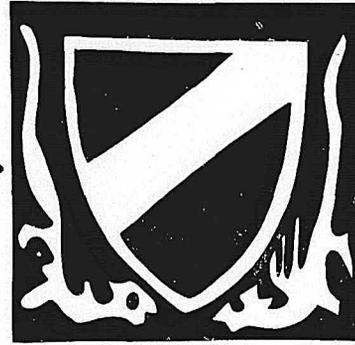
1



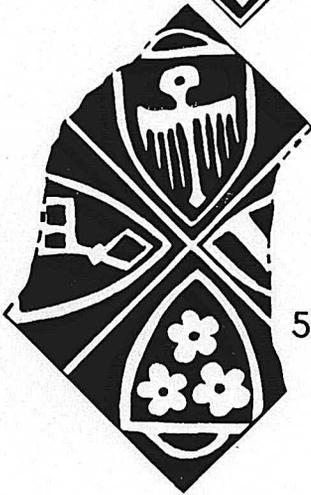
2



3



4



5



6

*M. Amiot del.*

PL. VII: CHATEAU DU ROY A SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE

(fig. 1-6, 1/3 grandeur naturelle)



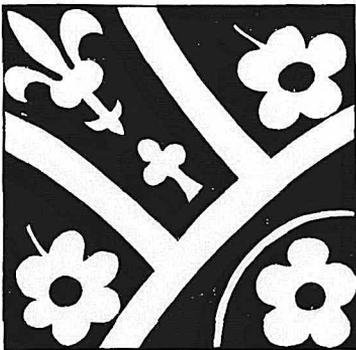
1



2



3



4



5

*M. Amiot del.*

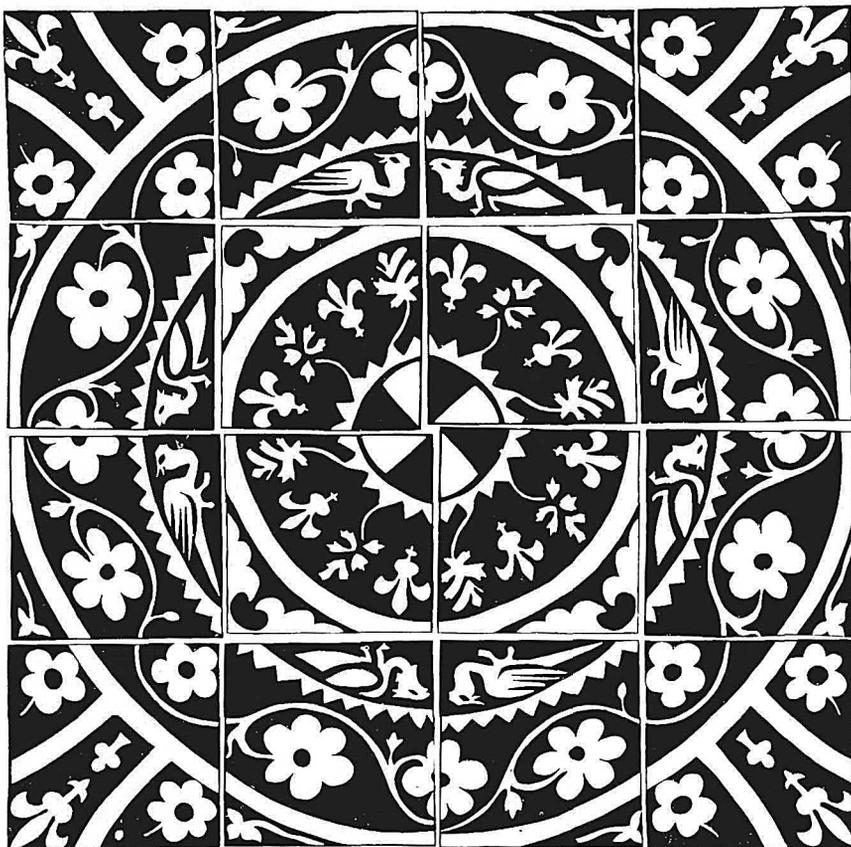
PL. VIII : CHATEAU DU ROY A SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE

(fig. 1-5, 1/3 grandeur naturelle)

— Un carré placé en diagonale contenant un cercle qui entoure un aigle regardant à droite. Les angles du carreau sont ornés de motifs de branches et feuillage. Les angles du carré internes portent une fleur à cinq pétales (pl. VIII, fig. 1).

Motifs décoratifs empruntés à l'héraldique :

— Carreau découpé en quatre parties égales par ses deux médianes. Chaque carré porte en diagonale un écu en tiers-point, la pointe dirigée vers le centre du carreau. Chaque écu porte à la partie supé-



*M. Amiot Del*

PL. IX : CHATEAU DU ROY A SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE  
Grande rosace

rieure une bride de suspension. Les meubles sont les suivants : un alérion regardant à droite, une clef, trois quintefeuilles, une ou plusieurs barres ? (pl. VII, fig. 5).

Les deux carreaux suivants portent un écu en tiers-point encadré d'animaux mythiques, ailés ou non, la tête en bas, disposés comme des supports. Les meubles sont une barre (pl. VII, fig. 4) ou un dauphin regardant à droite (pl. VII, fig. 1).

Trois autres carreaux portent un écu à l'espagnole disposé en diagonale, les angles étant d'autre part ornés de fleurs de lys attenantes par leur base à l'écu. Les meubles sont : deux bars adossés, un aigle regardant vers la gauche, un lion couronné regardant vers la droite (pl. VII, fig. 2, 3, 6).

Les bars et le lion correspondent peut-être aux armes de certains tenants du fief : les premiers à celles d'Isabeau de Chargey, épouse de Guillaume de Saint-Seine (1312) descendante des seigneurs de Dampierre-sur-Salon, le lion couronné à celles de Marie de Courtivron (t. 1307) épouse de Pierre de Saint-Seine et fille d'Isabeau de Saulx-Courtivron (le lion couronné figure au blason des Saulx).

### 3. *Grande rosace* (pl. VIII, fig. 2-5, pl. IX).

Composée de seize carreaux, elle porte quatre cercles concentriques, les cercles médian et interne étant crénelés extérieurement. Les angles externes sont ornés de fleurs à cinq pétales, de fleurs de lys et de trèfles. Dans l'anneau le plus externe court une frise de fleurs à cinq ou six pétales, reliées par une tige qui dessine une sinusoïde fermée. Des oiseaux se faisant face par paires décorent l'anneau médian. Quant à l'anneau le plus interne, y alternent fleurs de lys et feuillage.

Les rosaces étaient peut-être conçues pour se raccorder comme peuvent le faire penser les bandes qui partent dans les coins <sup>1</sup>.

---

#### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Cdt FOURNIER, *Le château de Rosières. Ses blasons*, dans *Terroir*, public. trim. Soc. Hist. de Fontaine-Française, n° 11, juillet 1958, p. 2-6.
- *La seigneurie ducale (vieille seigneurie) de Saint-Seine-sur-Vingeanne*, dans *Terroir*, n°
- P. RABIET, *Saint-Seine-sur-Vingeanne. Les blasons du château des Buttes*, dans *Terroir*, n° 2, janv. 1956, p. 3.
- *La tour de Saint-Seine-sur-Vingeanne*, dans *Terroir*, n° 18, avril 1960, p. 19-23.

## III

LES PAVES HISTORIÉS À ENGOBE INCRUSTÉ  
 (XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> S.)  
 MATÉRIAU, TECHNIQUE DE FABRICATION

par M. Maurice AMIOT

Le grand nombre de carreaux, entiers ou cassés, mis au jour par M. Rabiet à Saint-Seine-sur-Vingeanne, a permis de reprendre l'étude des techniques utilisées pour leur fabrication. Ainsi se voient complétées et confirmées les observations dues au hasard de récoltes de fragments à Cîteaux, Argilly, Saint-Seine-l'Abbaye, Labussière-sur-Ouche, Montigny-Montfort, etc... Indépendamment du fait qu'il était possible sans grand dommage de sacrifier quelques exemplaires pour en faire des coupes, l'utilisation dans le pavage de carreaux mal venus nous a été d'un grand secours. En effet, si dans des édifices plus riches, les malfaçons ou une finition un peu défectueuse sont rares, dans le Château du Roy à Saint-Seine-sur-Vingeanne des défauts se rencontrent dans les carreaux en nombre assez important. On peut donner à cela deux explications : ou l'œuvre est celle d'un artisan local possédant une technique un peu maladroite, ou des considérations financières ont empêché la mise au rebut de pièces peu satisfaisantes.

Les grandes lignes de la fabrication sont bien connues. Je les rappellerai brièvement avant de passer en revue les précisions nouvelles qui peuvent se déduire de l'étude des fragments et des malfaçons.

Dans un premier temps, l'argile utilisée, grossièrement lavée afin de la débarrasser de ses impuretés les plus importantes, et amenée à un degré de malléabilité convenable, est mise au moule. Le pavé cru et encore mou est ensuite estampé à l'aide d'une matrice en bois portant en relief les motifs à reproduire. On coule ensuite dans l'impression en creux ainsi réalisée l'engobe, de composition variable. Le tout est alors laissé à sécher, mais avant dessiccation complète l'artisan râcle la surface du carreau afin d'en éliminer le surplus d'engobe. Le pavé une fois sec est ensuite légèrement badigeonné sur sa face historiée d'eau très légèrement additionnée d'argile : cette surface un peu gluante permet l'adhérence d'une poudre finement broyée, composée d'un mélange de galène (sulfure

de plomb) et de silice (un sable siliceux fin bien lavé par exemple). Au cours de la cuisson, la fusion de ce mélange produit un émail vitrifié transparent, légèrement teinté de jaune, qui donne au carreau son brillant, en même temps qu'une meilleure résistance à l'usure.

1. *Le matériau.* La sélection des argiles, leur lavage et leur compaction, très poussés à l'heure actuelle dans la fabrication des terres cuites, paraissent avoir été assez négligés. L'argile locale est utilisée partout : à Saint-Seine-sur-Vingeanne, les carreaux contiennent tous de petits nodules de limonite (oxyde de fer) pouvant atteindre quelquefois la taille d'un pois (pl. X, fig. 2b). Il semble bien que le matériau ait pour origine les argiles pliocènes largement répandues en placage dans la région, et riches en rognons ferrugineux au point d'avoir été utilisées jusqu'au siècle dernier comme source de minerai.

D'assez nombreuses taches blanc-jaunâtre parsèment d'autre part les cassures ou les coupes faites dans les carreaux. Il s'agit sans doute de graviers calcaires non éliminés au cours du lavage, mais leur composition primitive est assez difficile à déterminer, car ils sont complètement décalcifiés par la cuisson (pl. X, fig. 2c).

2. *Le moulage.* Tous les carreaux de Saint-Seine-sur-Vingeanne, donc leurs moules, présentent une section trapézoïdale, avec une face supérieure plus large d'un demi-centimètre au moins. On peut facilement concevoir qu'une telle forme facilite le démoulage, le moule ayant été sans doute par surcroît trempé dans de l'eau ou de la barbotine avant remplissage. L'argile est battue afin de la faire pénétrer dans les coins au maximum, ce qui ne réussit d'ailleurs pas toujours à éviter les bulles ou les méats. Un détail curieux est à noter : les nodules de limonite visibles sur les faces latérales ont tous ou presque, tracé dans l'argile un sillon de quelques millimètres attestant un déplacement. De plus, pour une même face latérale, tous les déplacements ont eu lieu dans le même sens, l'argile portant en outre des stries parallèles orientées suivant la même direction. L'artisan devait donc lisser les côtés du carreau, peut-être pour pallier aux petits arrachements qui avaient pu se produire au démoulage. Vraisemblablement pour éliminer des bavures, certains coins sont de même abattus. Quant à la face inférieure, elle ne montre jamais une pareille retouche, et sa surface est beaucoup plus rugueuse.

Les moules ne sont pas tous de la même taille. En effet les écarts entre carreaux atteignent comme nous l'avons vu le demi-centimètre, et le retrait à la cuisson ne suffit pas à expliquer une telle différence : les dessins, mesurés sur de nombreux échantillons

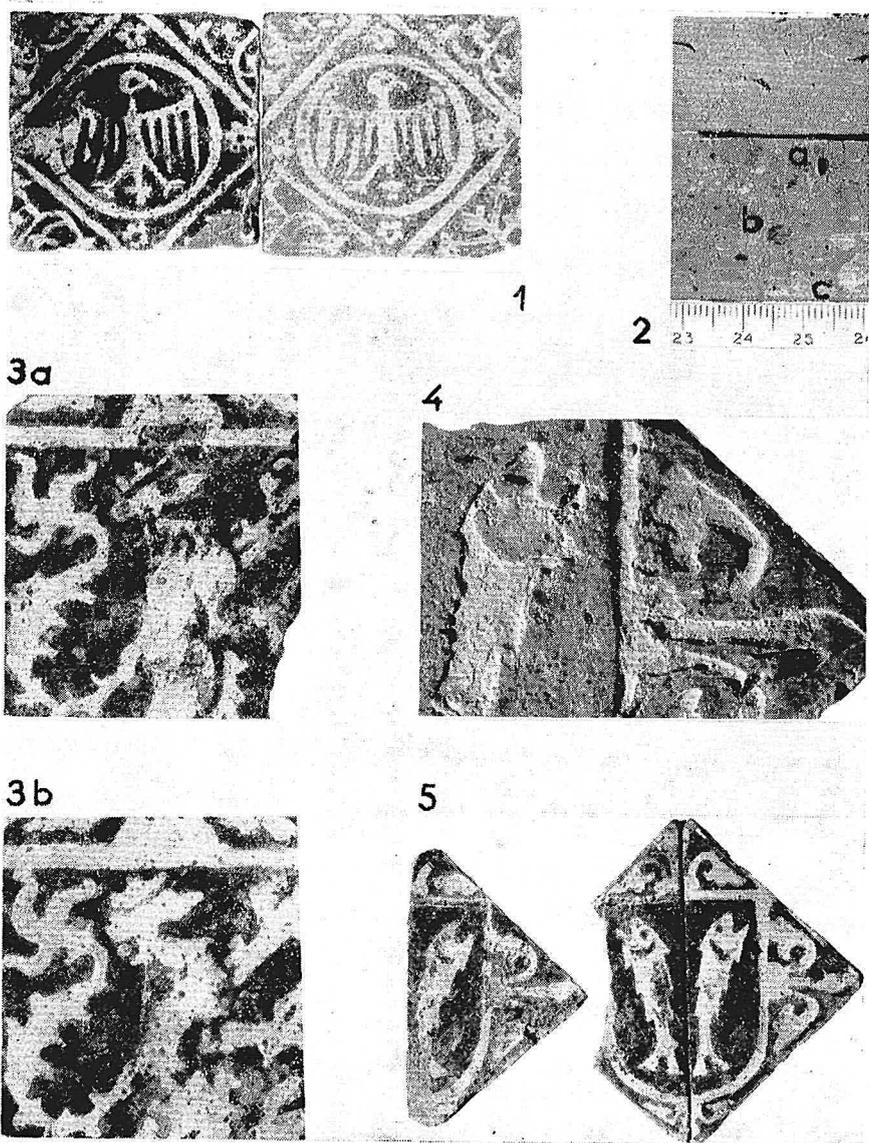
extrêmes, présentent sensiblement les mêmes dimensions. Il est possible que la section trapézoïdale des carreaux ait été destinée à rattraper tant bien que mal ce jeu lors de la pose : le joint de ciment entre carreaux voisins pouvait varier en largeur, jusqu'à être nul en surface ; la base des pavés n'en restait pas moins solidement maintenue en profondeur.

3. *L'estampage*. Comme nous l'avons vu tout à l'heure, les matrices sont en bois. Chose curieuse, presque toujours le motif débord légèrement le carreau qu'il décore (pl. X, fig. 1) et se trouve ainsi tronqué sur une ou plusieurs de ses marges. Ce détail, peu visible dans la plupart des cas, bien que constant, se remarque par contre très bien dans certains carreaux pourvus d'un encadrement (pl. VII, fig. 2, 3, 5). L'estampage, étant donné la taille un peu plus importante du dessin, ne pouvait donc avoir lieu qu'après démoulage, car la planche aurait buté sans cela sur les bords du moule. Quant à la profondeur de l'empreinte, très superficielle ou atteignant le millimètre, elle varie d'un carreau à l'autre, et même d'un bord à l'autre du même carreau (pl. X, fig. 4). Dans certaines conditions d'humidité, l'argile devait coller, et tendre à combler les creux de la matrice ; sur certains pavés, toutes les réserves un peu fines ménagées dans le dessin, et devant donc apparaître en brique naturelle, ont disparu. Par exemple sur le lion couronné du Château du Roy, l'œil et les poils de la crinière disparaissent, cependant que l'ensemble de la figure s'empâte (pl. X, fig. 3). Inversement, un détail pouvait casser ou s'user sur la matrice, et les motifs perdent, qui un fleuron, qui une griffe ou une plume. Il faut d'ailleurs dire que ces derniers cas sont rares.

4. *L'engobe*. Coulé généreusement à la surface du carreau, il va emplir tous les vides : empreinte de la matrice, dépression, logement d'un nodule de limonite (pl. X, fig. 2a). Le râclage du surplus va laisser ces creux comblés comme autant de taches. Si l'empreinte est moins profonde sur un bord, ou si l'ouvrier est allé trop loin au lissage, une partie du dessin laisse transparaître le fond de brique.

5. *Le vernis*. Il va influencer simplement sur la couleur et la résistance à l'usure, suivant le dosage de ses constituants et son épaisseur. Une trop forte proportion de galène, et le fond vire au brun foncé, le motif au jaune d'or. Une poudre répandue trop parcimonieusement, et le motif est d'un blanc sale, le pavé en général altéré (pl. X, fig. 1).

Voilà quelle était la marche suivie dans son détail, mais on prévoyait plus loin. Très souvent à partir du xiv<sup>e</sup> siècle, on utilise dans les carrelages la disposition oblique par rapport aux murs de



*Photo P. Bert*

PL. X : CHATEAU DU ROY A SAINT-SEINE SUR-VINGEANNE

Techniques de fabrication (commentaire dans le texte)

la pièce à paver. C'est particulièrement net pour les blasons aux bars, au lion, du Château du Roy, où le motif lui-même est prévu à cet effet. Même si une ligne de carreaux d'encadrement, unis le plus souvent à cette époque, courait parallèlement aux murs, il fallait prévoir des demi-carreaux de raccord. Ce sont tout simple-

ment des carreaux historiés ou non, coupés suivant une diagonale. Mais la coupe était préparée d'avance : un trait profond, descendant à la moitié ou aux deux tiers de l'épaisseur, était pratiqué dans le pavé cru, après toutes les autres phases de la préparation. L'entaille est courbe, plus profonde au voisinage des bords qu'au centre (pl. X , fig. 5), et devait être pratiquée au moyen d'un instrument du type « fil à couper le beurre ». A l'art, l'artisan de Saint-Seine ajoutait donc une technique poussée jusqu'à la préfabrication.

Quelques autres problèmes se posent au sujet de la diffusion des modèles. Certaines fabriques sont bien connues, comme celle d'Argilly, près de Nuits-Saint-Georges. Mais malgré sa notoriété, en tant que fabrique ducal, elle n'envoyait guère ses produits que dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres : le carreau émaillé était un matériau très pesant, et relativement fragile. Comment expliquer dès lors les similitudes de motifs, rencontrés à d'assez grandes distances, par exemple à Cîteaux et à Fontenay, et qui ont été soulignées au passage ?

De grands ordres religieux, comme les Cisterciens, ont eu une grande part dans l'évolution des techniques en tant que premiers utilisateurs dans leurs églises. Il est fort possible qu'ils aient formé des spécialistes. Le procédé était assez simple techniquement, pour être réalisable avec un peu de soin dans un simple four de tuiles, installation à la portée de toute communauté un peu importante. Il suffisait de posséder les matrices, qui elles, nécessitaient pour leur fabrication un imagier, encore que certaines imitations et aient été possibles par des artistes locaux, avec de légères simplifications ou mêmes modifications du motif. Nous en trouvons un bon exemple dans la série de carreaux en provenance de l'abbaye de Fontenay, conservée au Musée archéologique de Dijon. A côté de fleurs à cinq pétales serties dans un cercle, analogues à celles découvertes à Saint-Seine-sur-Vingeanne (pl. VI, fig. 5) existent avec une taille très maladroitement dans le dessin des rosaces formées de six losanges un peu déformés assemblés en étoile, les grandes diagonales convergeant vers le centre. Les angles du carreau sont d'autre part laissés en jaune et séparés du cercle encadrant la rosace par un simple sillon. Nous assistons ainsi à une diminution des lignes courbes, plus difficiles à réaliser, et des surfaces brunes sur le carreau, donc des surfaces en creux sur la matrice. D'autres exemples pourraient être cités.

Reste à expliquer la présence de mêmes motifs dans des édifices profanes (Saint-Seine-sur-Vingeanne par exemple) et des édifices religieux (Fontenay), fort éloignés les uns des autres. Les maîtres imagiers vendaient-ils leurs modèles ? Exécutaient-ils certaines matrices en série ? la question reste pendante,